



PROCES VERBAL DE REUNION DU BUREAU DU 8 JANVIER 2017

ORDRE DU JOUR

1. Point DTN
 - Convention d'objectifs
 - Actions à l'international
 - Licence non pratiquante
 - Assurance
 - Délégation canyon
 - Equipe DTN et recrutement
 - Poste vacant de CTN et remplacement de José Mulot
 - Vœux
 - Accès aux sites : conventions
 - Médailles
 - Procédure de validation des procès-verbaux de réunion
2. Budget prévisionnel
3. Projet fédéral
4. Questions diverses
 - Prix Martel de Joly / Hammel
 - Location salle Chevalier
 - Salon du sport de Paris
 - Changement de lieu réunion grande région sud-est
 - Assemblée générale du CNOSF
 - Travaux
 - Dotation Béal

Dimanche matin - 9h00 / 13h00

Présents : Gaël KANEKO, Delphine CHAPON, José PRÉVÔT, Vincent BIOT, Marie Hélène REY

Présent via téléphone: Vanessa BUSTO

Absent excusé : Jean Michel HAUTAVOINE

Pouvoir de Jean Michel HAUTAVOINE à José PRÉVÔT

1. Point

Convention d'objectifs

A déposer semaine prochaine.

Reconduction des objectifs de l'année dernière. Le Ministère a communiqué sur une possible diminution de 3% sur les financements.



Actions à l'international

Sept actions seront proposées par ordre de priorité :

Brésil, les deux congrès internationaux : UIS Australie et RIC reunion, Haïti (développement spéléo), Portugal (formation initiateurs locaux), Chine (plongée), Roumanie (féminines).

Licence non pratiquante

Notre responsable informatique indique qu'il lui faut trois jours, environ, pour mettre en place cette licence.

Noms proposés à débattre : sympathisant ou dirigeant/accompagnateur.

Assurance

Un point sera fait avec notre informaticien et Dominique LASSERRE la semaine prochaine avec la Directrice Technique Nationale.

Délégation canyonisme

La délégation canyonisme a été renouvelée à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) et devrait paraître au Journal Officiel cette semaine.

Le ministère ne peut pas retirer une délégation à une fédération sauf si une faute explicite a été commise. Ce qui n'est pas le cas.

Un bilan des quatre dernières années sera dressé et les périmètres d'actions pourront être revus au besoin. Un échange entre les directeurs techniques nationaux (DTN) et les conseillers techniques nationaux (CTN) est envisagé au cours du premier semestre 2018, en amont ou en aval de la prochaine réunion de la commission interfédérale de canyonisme (CCI).

Equipe DTN et recrutement

La DTN prend un semestre pour définir un projet managérial/plan d'actions DTN.

La répartition territoriale des conseillers techniques sera revue lorsque l'équipe sera au complet (septembre 2017 ?). Les demandes seront centralisées auprès de Marie-Hélène Rey et traitées au cas par cas, dans l'attente.

Deux postes vacants : remplacement de Claire Lagache (mutation à la FF Tri, septembre 2016) et de José MULOT (départ en retraite, prévu en août 2017) :

Première possibilité : recrutement des deux personnes pré-ciblées par Eric Alexis. Commission paritaire du Ministère des sports le 29 juin 2017 pour une prise de poste en septembre et/ou janvier.

Autre possibilité : recrutement d'un cadre plus polyvalent sans spécificité spéléo-canyon (serait plus rapide).

Marie-Hélène Rey mènera des entretiens dans les premiers mois de l'année pour définir les priorités de recrutement en fonction des besoins fédéraux.

Voeux

Mettre à jour le listing des personnes à qui sont envoyés les vœux par courrier.

Un envoi par mail est prévu pour tous les licenciés.

Accès aux sites: conventionnement fédéral

La FFME a été condamnée pour un accident à Vingraud.

Un diagnostic complet des conventions actuellement signées par la FFS sera réalisé dans les deux ans qui viennent (échéance 2018).

Des échanges avec le Pôle Ressources National des Sports de Nature et d'autres fédérations de sports de nature porteront sur les vigilances à avoir et faire évoluer la réglementation.

Médailles

La secrétaire chargée du Pôle Enseignement mettra à jour le devis et demande si, avec le même prix unitaire, il peut y avoir plusieurs factures (FFS + SNPSC). Marie-Hélène Rey reprend le pilotage pour finaliser ce projet, en lien avec le Pôle Enseignement et les Ecoles.



Vincent BIOT validera les volumes de commande.
Prévoir un article dans Spelunca quand tout sera prêt.

Procédure de validation des PV de réunion

La secrétaire de direction sera, à nouveau, sollicitée pour accompagner la secrétaire générale de la fédération pour rédiger les procès-verbaux des réunions statutaires de bureau et de conseil d'administration, et rappeler les délais de validation/publication.

La secrétaire de direction devra, pour les réunions hebdomadaires de bureau, synthétiser un relevé de décision, en collaboration avec la secrétaire générale de la fédération. Ces synthèses seront à diffuser sur le site fédéral régulièrement.

2. Budget prévisionnel

Le budget en est à sa version 5 est en déséquilibre de 40k €.
Dans les grandes lignes :

	Entrées	Dépenses
Les ressources	859 200	314 600
Les Pôles	384 100	586 800
Les Instances	9 100	93 400
Le Fonctionnement	39 700	337 100

Des ajustements seront faits et un effort de 3% sera demandé à toutes les commissions au niveau des dépenses.

Synthèse Réunion grande région du 7 janvier

3. Projet Fédéral

5 axes majeurs se distinguent :

Professionnalisation

Cet axe est également un moyen pour réaliser les actions

- Créer des postes de professionnels, ou des services civiques, pour l'encadrement ou l'animation
- Se pose la question de la pérennisation financière des postes, ainsi que le partage entre les clubs de la personne pour donner des tâches suffisantes (encadrement, études)
- Créer des partenariats avec des professionnels pour organiser des sorties découvertes spéléo canyon.

Jeunes

Proposer un guide d'approche du milieu scolaire (histoire, géo, SVT, physique) pour des actions à destination des écoles (problématiques locales de gestion des ACM et valorisation des encadrements initiateurs),

Rendre visible les documents sur le site fédéral,

Trouver les interlocuteurs pour les encadrements ACM

Développer les sentiers karstiques comme moyen d'entrer dans la Fédération

Demande de déclasser de l'environnement spécifique certaines cavités de niveau 0 pour donner un accès hors ACM

Communication

Rendre le site internet de la Fédération plus attractif, plus intuitif

Développer la communication pour :

- donner une image plus jeune, féminine,
- moins scientifique, moins réservée,
- plus ouverte sur l'extérieur.



Mettre à disposition plus de supports de communication pour les clubs (rendre visible la Fédération et également que chaque fédéré puisse afficher son appartenance à la FFS)

Expertise / ingénierie des pratiques

Rendre plus visibles nos expertises face aux instances publiques et au grand public (mettre en œuvre et diffuser des études d'impact de la pratique spéléologique sur l'hibernation des chauves-souris)

Veiller à l'accessibilité au plus grand nombre de la licence

Développer des structures artificielles pour développer la pratique en milieu urbain et pour tout public

Développer et mettre à disposition les cadres formés, les formations...pour l'accès des personnes handicapées à la spéléo et au canyon

Référencement des financements public, des personnes à contacter.

Quelle demande de financement pour quel type de club...et quel type d'action ?

Lieux de ressource et référence

Ressource documentaire et de supports de communication

Ressource en personnes pouvant répondre aux questions

Prévoir l'aspect de la féminisation des pratiques en filigrane de tous les axes cités.

4. Questions diverses

Prix Martel De Joly - Hammel

Le texte proposé pour le prochain Spelunca est validé par le bureau.

L'information sera diffusée sur la liste « adhérents », cette gestion sera demandée à la secrétaire de direction.

Location salle chevalier

Le bureau valide la possibilité de location de cette salle.

L'impact financier (taxes, etc.) doit être vérifié par notre comptable.

Salon du sport de Paris

Rendez-vous téléphonique à prévoir avec Gaël KANEKO et les autres membres du bureau en février.

Le bureau est à priori contre, sauf si il y a gratuité.

Réunions grandes régions

Les deux CSR proposent un changement de lieu pour la réunion grande région sud-est : Avignon au lieu de Lyon. Le bureau valide cette demande.

Vincent BIOT ne sera pas présent, Vanessa BUSTO, José PREVOT (à préciser) et Gaël seront présents

Assemblée générale du CNOSF le 17 mai 2017

Gaël KANEKO sera présent.

Rencontre avec le vice-président à prévoir +/- sortie découverte

Travaux immeuble Le perrache

Des travaux sont à prévoir sur la toiture et la rénovation des colonnes électriques de l'immeuble. Les travaux sont prévus pour 2018. Le président du syndic Monsieur LESEIGNEUR exposerait la situation lors d'un rendez-vous avec Gaël KANEKO (étant sur Lyon), un soir de semaine.

Dotation Beal 2016

Il faut contacter BEAL pour échanger les longueurs qui ne vont pas, ou échanger en interne. La gestion de ces échanges va être confiée à notre informaticien.

Prévoir pour le congrès de Nantua 1000 m.

La dotation 2017 doit être renégociée. Le retour des commissions est attendu.

Fin de session : 13h00

28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63 – Fax. 04 78 42 15 98

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, agréée par les Ministères chargés des sports (agrément sport), de la jeunesse et de l'éducation populaire (agrément jeunesse et éducation populaire), de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement (agrément environnement).

www.ffspeleo.fr

